



Email :

## Un Vendredi 30 avril plein de rebondissements

Plus de 150 personnes dont une majorité de 38 m et de Canal du Nord sur le quai de Dorignies à 14 heures pour un débat que l'on peut qualifier de Viril, mais toujours dans les limites de la bienséance : une ambiance qui rappelait les séances de bourse animées du bon vieux temps. Une mesure générale de la situation de nos trésoreries a donné les 3/5 des mains levées à la question avez vous moins de trésorerie aujourd'hui qu'il y a un an. Il n'y avait que 5 mains pour dire que leur trésorerie était plus élevée et le reste qui annonce être à peu près pareil.

Au delà des vieilles querelles entre gros ou petits, CIS et secteur libre, un constat s'impose à tous : les prix baissent et la plus grande majorité travaille à perte. Quelques uns ne comprennent pas pourquoi ils sont bloqués alors qu'ils ont un bon fret : mais on ne saura pas combien.

Et c'est bien là le problème dans la profession, on est arrivés à un tel point de désintégration que tout se traite dans l'ombre et dans la concurrence sauvage. Les bateliers se regardent en chien de faïence et se méfient les uns des autres...c'est le système qui veut cela, c'est notre devoir de confrères de ne pas s'y laisser prendre.

Et c'est certainement cela qui explique l'acquiescement à peu près unanime à la proposition de mettre en place l'obligation de donner copie des conventions d'affrètement au client et à la Chambre de la batellerie pour permettre un droit de regard et une transparence : le Ministère sur ce point nous a donné l'assurance qu'il acceptait de travailler avec nous à la mise au point d'un « document unique à l'affrètement » conçu pour répondre à ce besoin de transparence. La libre concurrence ne signifie en aucun cas que c'est l'obscurantisme qui est la loi, et cette loi n'est pas la loi de la jungle comme le pensent certains.

## Tirs en diagonale sur le front de l'Est

Vers 16h30, un appel de VNF Nancy nous informe que le tribunal de Thionville, à la demande de la CFNR, venait de prononcer une ordonnance d'expulsion du barrage de Thionville. Quelques minutes plus tard arrive un Huissier qui remet l'ordonnance aux collègues sur le barrage.

Moment de tension, un peu de pression, un dénommé Jean Marc Thomas du Directoire de CFNR qui vient courageusement sur le site aux côtés d'un fonctionnaire de police et refuse tout aussi courageusement de répondre clairement à la question que je lui pose par téléphone : « allez vous faire usage de la possibilité que vous donne l'ordonnance de faire appel à la force publique ».

Pour le moment, le barrage est toujours en place, on verra lundi si la CFNR est capable de persévérer dans son entreprise de massacre de l'artisanat batelier en ajoutant la panoplie du tireur d'élite à son déplorable état d'esprit commercial qui met à mal la trésorerie des bateliers qui travaillent pour eux : ils assumeront les conséquences de leur stratégie .

Daniel Claeyss, au nom de la Glissoire a dit au Ministère la honte ressentie de voir le plus gros armement Français Rhénan engager une plainte contre l'artisanat Français. Le Ministère s'est engagé à intervenir au plus haut niveau pour que CFNR retire sa plainte...nous verrons.

Hier soir, un batelier nous indiquait que CFNR avait engagé 8 Maîtres chiens (avec les Chiens ) pour exercer une surveillance des bâtiments et installations de la CFNR sur le port de Thionville. Vont t'ils baisser encore les frets des artisans pour payer la facture ?

## Nouvelle Réunion au Ministère Lundi 3 Mai à 13 h 00

L'info tombait en même temps que l'huissier à Thionville : séance de travail Lundi au Ministère et à priori, organisation d'une réunion Mercredi avec les courtiers et les clients...Si c'est pour construire, on y prendra toute notre place, et c'est le moment de ne pas faiblir et de montrer la détermination des bateliers à interdire le travail à perte et à exiger des moyens de contrôle efficaces et permanents.

Ce ne sont pas les quelques délégués qui seront aux réunions qui feront la différence, mais les centaines de bateliers sur les barrages : réfléchissez partout à la bonne façon d'agir (dépôts de motions en préfectures, déclarations à la presse, interventions auprès des élus...).

## Mardi 2 Mai à Liège rencontre avec « NOTRE DROIT » regroupement de bateliers Wallons

Ce Vendredi après midi, c'était à Bruxelles que les bateliers s'étaient déplacés pour exiger de leurs syndicats de soutenir les actions qu'ils veulent mener. Les barrages se préparent en ce moment même : nous vous informerons de l'évolution.

A ce stade de notre action, je veux dire un grand merci à ceux et celles qui nous apportent de l'aide et notamment les sites internet qui nous relient tels :Fleuves et Canaux (qui nous a apporté de nombreux contacts presse),murmures de Fluvial, Vagus vagrant, Bord à bord...et tous ceux que je ne connais pas et qui font circuler l'information. Merci aussi aux Gendarmes et Policiers pour leur disponibilité et leurs conseils précieux pour la sécurité de tous, et merci à tous les élus pour leurs interventions.

Jacques DELHAY

**De fausses informations continuent de circuler : nous ne demandons pas un tarif minimum contraire aux textes européens mais un outil de mesure du travail à perte permettant aux agents de contrôle de sélectionner rapidement les supposés contrevenants et d'ouvrir à partir de là un dossier d'enquête qui vérifiera la réalité de l'infraction à l'art 209. Nous proposons l'outil et nous demandons de le reconnaître et de définir les moyens mis en œuvre pour exercer les contrôles.**